|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NATIONS**  **UNIES** | | **EP** |
| UNEP | **Programme des**  **Nations Unies pour**  **l’environnement** | Distr.  GÉNÉRALE  UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/14  12 November 2019  FRANÇAIS  ORIGINAL: ANGLAIS |

COMITE EXECUTIF   
 DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS   
 D’APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Quatre-vingt-quatrième réunion

Montréal, 16 – 20 décembre 2019

**RAPPORT PÉRIODIQUE DE L’ÉTUDE THÉORIQUE SUR L’ÉVALUATION DE L’EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LE SECTEUR DE L’ENTRETIEN**

# Le Comité exécutif, à sa 83e réunion, a approuvé le mandat[[1]](#footnote-1) de l’étude théorique sur l’évaluation de l’efficacité énergétique dans le secteur de l’entretien, joint à l’annexe I aux présentes. L’étude théorique analyserait, entre autres : « la conception de normes sur les frigorigènes et l’efficacité énergétique favorisant l’adoption de technologies à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRG) dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation; la promotion de l’efficacité énergétique dans les pays visés à l’article 5; et les efforts locaux visant à mesurer l’évolution de l’efficacité énergétique en dehors des projets de démonstration ».

1. Tenant compte des problèmes rencontrés par l’étude théorique sur l’évaluation de l’efficacité énergétique dans le secteur de la réfrigération[[2]](#footnote-2) et afin de donner suffisamment de temps pour recueillir de l’information et des données, le Comité exécutif a également décidé, lors de l’approbation du mandat de l’étude théorique, que l’étude théorique serait remise à la 84e réunion et a demandé à l’Administrateur principal, Suivi et évaluation de présenter un compte rendu sur l’état de l’étude théorique (décision 83/9 b) et c)) à la 84e réunion. Le présent document présente un compte rendu des progrès réalisés dans la préparation de l’étude théorique, en réponse à la décision 83/9 c).
2. Un consultant ayant de solides connaissances et une vaste expérience dans l’examen de projets sur le secteur de la réfrigération financés par le Fonds multilatéral et possédant des compétences techniques en efficacité énergétique a été recruté. Une liste des documents en lien avec l’efficacité énergétique, qui comprend des évaluations antérieures, des documents de projet, des rapports périodiques et des rapports d’achèvement de projet, a été préparée et est jointe à l’annexe II à ce document. Des documents concernant le mandat fournis par le Comité exécutif, les agences bilatérales et d’exécution et le Groupe de l’évaluation technique et économique ont également été réunis. Le consultant analysera les documents et présentera ses conclusions dans une étude théorique qui sera remise à la 86e réunion, à partir desquelles le Comité exécutif pourrait décider des moyens d’aller de l’avant pour la deuxième étape de l’évaluation.

**Recommandation**

1. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note du rapport périodique sur l’étude théorique sur l’évaluation de l’efficacité énergétique dans le secteur de l’entretien présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/14.

**Annexe I**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

1. UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/10/Rev.1 [↑](#footnote-ref-1)
2. Paragraphes 7 à 9 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/83/10/Rev.1 [↑](#footnote-ref-2)